



Le Président

ARRETE n°2018-57

Objet : Recrutement de M. Paul MOURIER sur les fonctions de directeur général des services de la Métropole du Grand Paris

Le Président de la Métropole du Grand Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°87-1101 du 30 décembre 1987 modifié portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

Vu la délibération en date du 11 mars 2016 du Conseil de la Métropole du Grand Paris fixant le tableau des emplois de la Métropole du Grand Paris et portant création d'un emploi fonctionnel de directeur général des services,

Vu l'arrêté de vacance d'emploi du président du centre de gestion de la petite couronne d'Ile de France n°2018-249, du 2 mai 2018

ARRETE

ARTICLE 1 –A compter du 15 mai 2018, **M. Paul MOURIER**, préfet hors classe, est nommé sur les fonctions de directeur général des services à la Métropole du Grand Paris.

ARTICLE 2 – Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le préfet de la Région Ile De France, Préfet de Paris, au Ministère de l'intérieur, et notifié à l'intéressé.

Fait à Paris, le 15 mai 2018.


Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison

Notifié à l'intéressé le :